

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 14 JANVIER 2019

131 930 € pour le canton

500 € en faveur de l'auto-école « Route 102 » de Lalevade d'Ardèche dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement d'un jeune, porteur d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

Au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes, « Pass Territoires 2018 » :

8 550 € en faveur de la commune de Jaujac, pour la mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable et la recherche de nouvelles ressources en eau,

10 500 € en faveur de la commune de Mayres, pour la mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable avec pose de compteurs et de vannes,

12 380 € en faveur du syndicat mixte de la montagne ardéchoise, pour la mise en place d'un réseau de location de Vélos à Assistance Electrique sur les pôles touristiques de la montagne ardéchoise,

100 000 € en faveur de la commune de Coucouron, pour la création d'un terrain de foot synthétique.